

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 66 (2004)

Artikel: Le tombeau du chevalier
Autor: Gasser, Stephan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818236>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Debout-couché, en armes et en paix

LE TOMBEAU DU CHEVALIER

Comment la dalle funéraire de Jean de Düdingen, dit Velga,
manifeste la foi dans la résurrection
et la persistance de l'idéal chevaleresque
chez les nobles à la fin du Moyen Age.

PAR STEPHAN GASSER

Depuis sa redécouverte à la fin du XIX^e siècle, la dalle funéraire du chevalier Jean de Düdingen, dit Velga, mort en 1325, a fait l'objet d'une seule étude monographique.¹ C'est en 1891 que Jean Gremaud a publié le monument dans *Fribourg artistique* sous la forme d'une excellente photographie de grande dimension, témoignant d'un état de la dalle qui n'existe plus aujourd'hui, accompagnée d'un descriptif très précis.² Par la suite, la dalle n'apparaîtra que dans le cadre de recherches portant sur un sujet plus large et qui mettent en évidence sa place dans l'histoire de l'art³, tout en relevant le fait qu'elle provient du couvent des Augustins de Fribourg.⁴

Cet article reprend et approfondit les recherches menées à ce jour. Il retrace l'histoire de la dalle et donne quelques informations sur la vie et la famille de Jean Velga. L'étude du monument lui-même et du type auquel il se rattache amèneront à conclure par quelques remarques sur la fonction du monument funéraire, spécialement du tombeau chevaleresque, au Moyen Age.

Les tribulations du monument

La chronique et le livre des défunts des Augustins de Fribourg nous informent que la dalle funéraire de Jean Velga se trouvait autrefois dans la salle capitulaire de leur couvent: «Dans cette chapelle a été érigé un excellent monument en pierre, exposé sous un arc du mur; la grande pierre est portée par deux colonnes entre lesquelles est ciselée l'image d'un

Chevalier...»⁵ Un peu plus loin la citation de l'inscription de la dalle confirme qu'il s'agit bien du tombeau de *Johannes de Tudingem dictus Velga*, Jean de Düdingen, dit Velga.

Le couvent des Augustins, fondé vers le milieu du XIII^e siècle, est mentionné pour la première fois en 1255.⁶ Son église, commencée peu avant 1274, est entrée en fonction au plus tard en 1311, date de la consécration de cinq autels dans le chœur et la nef.⁷ On ne sait rien sur la construction des bâtiments conventuels médiévaux, qui doit remonter à la deuxième moitié du XIII^e siècle.⁸ La salle capitulaire, mentionnée par la chronique comme étant le lieu de sépulture de notre chevalier, faisait partie de ces bâtiments. Appelée au Moyen Age déjà *capella velgarum*, chapelle Velga, elle se trouvait au rez-de-chaussée de l'aile orientale du couvent médiéval qui a été remplacé à la fin du XVI^e siècle par le bâtiment actuel.

La chapelle était directement accessible du chœur de l'église et du cloître qui formait le centre du couvent. Les seuls témoins subsistant de cette salle sont deux arcades en tiers point, visibles à l'état muré, au bas de l'escalier menant à l'ancienne salle de lecture des Archives de l'Etat. Le terme *sub arcu muri* dans la chronique, signifiant littéralement «sous un arc du mur», nous renseigne plus exactement sur l'emplacement du tombeau. Etant donné que le mur oriental était vraisemblablement occupé par des fenêtres, et que les arcades du mur occidental – donnant sur la galerie du cloître – étaient trop étroites pour héberger la dalle funéraire, celle-ci devait donc se trouver dans un enfeu du mur sud ou nord de la salle. Cette salle était le foyer de la vie religieuse du couvent. Elle était le lieu de la prise d'habit des frères, de la confession publique de leurs fautes, de l'élection du prieur et des chapitres conventuels. Les fondateurs et les bienfaiteurs du couvent dont les dalles funéraires peuplaient la salle étaient ainsi symboliquement associés à toutes les décisions qu'on y prenait. Outre la sépulture du chevalier Velga et des membres de sa famille, la chapelle abritait notamment celles des nobles Pierre de Mettlen, Conrad de Burgistein et Jean et Nicolas de Seftigen, vénérés comme fondateurs du couvent.⁹

En 1573, sous le prieur Ulrich Kessler, la chapelle a subi une rénovation dont on ne sait pas si elle concernait aussi la dalle funéraire de Jean de Düdingen, comme ce fut le cas en 1675, quand la sacristie de l'église fut déplacée du sud au nord du chœur et transférée dans la chapelle Velga. Dès ce moment, le lieu perdit sa fonction de salle capitulaire et de chapelle funéraire. Les anciens tombeaux furent supprimés et comblés. Seule la dalle funéraire de notre chevalier fut épargnée. Elle fut déplacée de son enfeu et dressée en dehors de la pièce.¹⁰ Une fois de plus, les sources nous renseignent sur son emplacement: «...la pierre tombale fut posée près de la porte de la sacristie dans le péristyle»¹¹, c'est-à-dire contre le mur de l'aile orientale du cloître, près de la porte qui menait de celui-ci dans l'ancienne chapelle Velga.

Après la suppression des couvents fribourgeois en 1848, le Grand Conseil décida en 1850 de transformer le couvent des Augustins en prison cantonale.¹² Dans son édi-

tion (1852) de la *Chronique fribourgeoise* de Heinrich Fuchs, Héliodore de Raemy de Bertigny raconte que, dans le cadre de ces travaux, la transformation de l'ancienne chapelle Velga a entraîné l'exhumation de la dépouille mortelle de Jean de Düdingen.¹³ Il est possible que sa dalle funéraire ait été légèrement déplacée à ce moment-là, car la porte de l'ancienne chapelle donnant sur le cloître a été supprimée.

En tout cas, en 1882, une note de Carl Brun, dans l'*Indicateur des antiquités suisses*, nous informe que la dalle que l'on croyait alors détruite fut retrouvée dans un local au nord du chœur de l'église des Augustins.¹⁴ Elle fut transportée au Musée d'art et d'histoire (MAHF), qui ce trouvait en ce temps-là dans le bâtiment du Lycée du collège Saint-Michel, et fut d'abord exposée dans le vestibule.¹⁵ Le rapport annuel du MAHF du 16 janvier 1899 nous informe que le Musée national suisse à Zurich a fait mouler la dalle funéraire.¹⁶ En fait, ce moulage figurait déjà au Musée national lors de son inauguration en 1898; il est aujourd'hui au dépôt du musée à Affoltern am Albis.¹⁷ Quant à l'original du monument, il trouva un nouvel emplacement en 1922 avec le déménagement du MAHF dans l'Hôtel Ratzé.¹⁸ Il se trouve actuellement dans l'ancien abattoir de la ville de Fribourg.

Histoire d'une famille

Qui donc était Jean Velga? Pour mieux comprendre sa situation familiale, il faut partir de la famille de Düdingen, Duens en français.¹⁹ Cette famille possédait des biens considérables dans les actuels districts de la Singine et du Lac, mais aussi dans le canton de Berne. Ses membres se fixèrent à Fribourg dès le début de l'existence de la cité, dont ils furent les principaux bourgeois. Vers le milieu du XIII^e siècle, la famille se scinda en deux branches principales.

Rodolphe de Düdingen est l'ancêtre de la branche aînée qui continua à porter le nom et les armes. La branche cadette a pour aïeul Conrad de Düdingen, le frère de Rodolphe. Pierre, fils de Conrad, épousa Aline, la fille unique de notre chevalier Jean Velga. Jean, cité dans les sources depuis 1272, était bourgeois de Fribourg et c'est le seul membre masculin de la famille qui soit connu. Il avait épousé Agnès de Soucens issue, elle aussi, d'une famille bourgeoise de Fribourg. Elle survécut d'une dizaine d'années environ à Jean Velga et demanda dans son testament datant de 1334 à être enterrée dans la tombe de son mari.

Les biens de la famille Velga se composaient de terres, de redevances, de dîmes et de droits de juridiction dans les paroisses de Wünnewil, d'Ueberstorf, de Guin, de Tavel, de Heitenried et autres lieux. Les Velga possédaient aussi des maisons en ville de Fribourg. Jean mourut sans laisser de postérité masculine le 17 décembre 1325. Sa fille Aline, étant la dernière du nom, hérita de tous les biens de la famille. En 1306 déjà, son mari Pierre laissa à ses deux fils, Jean et Nicolas, la fortune considérable de leur

mère. Les deux frères ajoutèrent à leur nom de famille celui de leur mère et ils en prirent les armes. Dès lors on les appela Düdingen, dit Velga. C'est pourquoi, sur sa dalle funéraire, notre chevalier ne s'appelle pas simplement Velga.

Nicolas, qui abandonna bientôt la première partie du nom, est à l'origine de l'opulente famille Velga, très importante à Fribourg au bas Moyen Age. Ses membres furent titrés donzels et chevaliers et sept d'entre eux parvinrent à la dignité d'avoyer de la ville de Fribourg. Ils éclipsèrent presque la branche aînée des Düdingen. La famille Velga s'éteignit avec son dernier représentant mâle en la personne de Guillaume Velga en 1511.

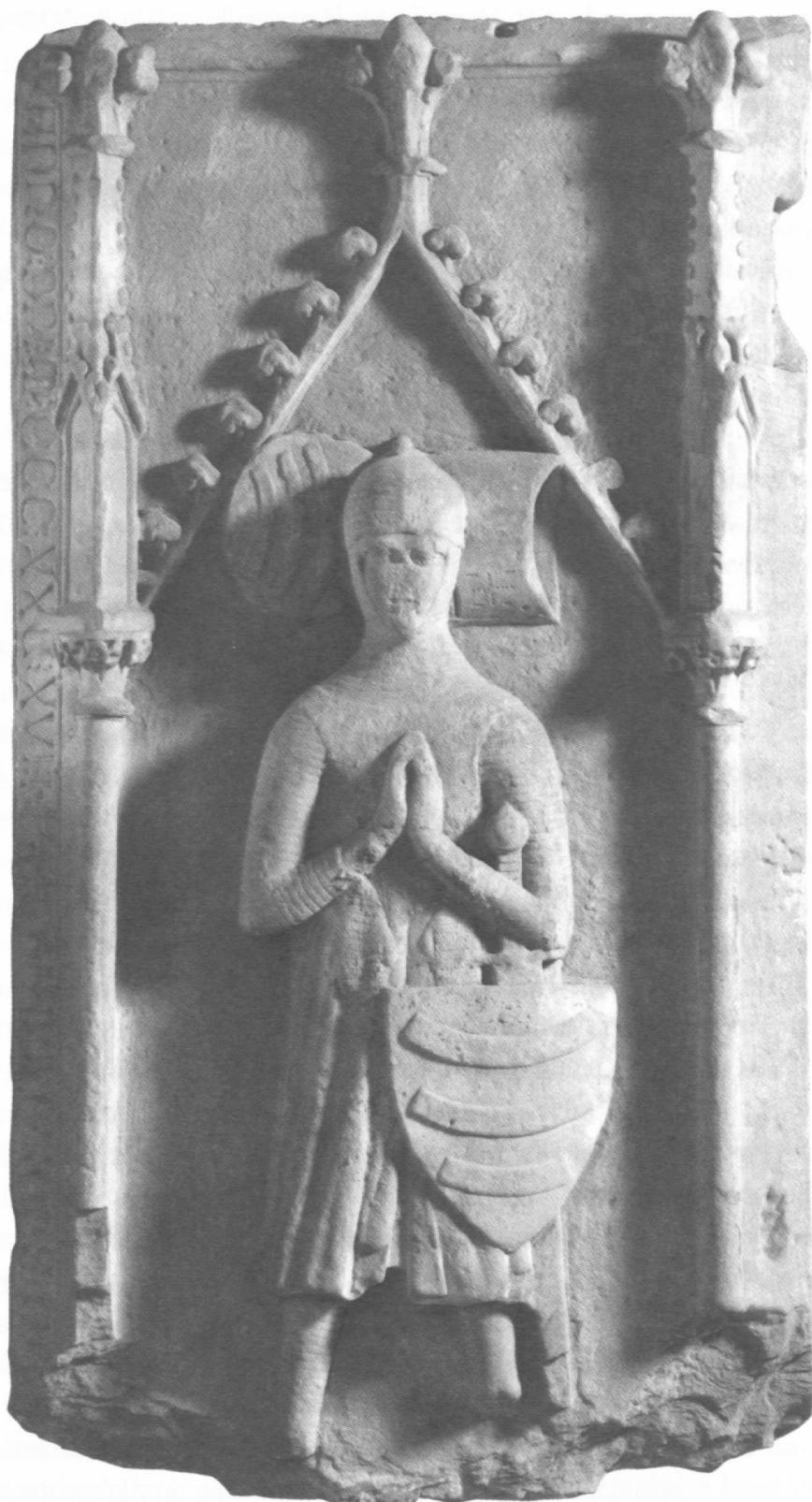
Le type du tombeau chevaleresque

Le monument en question est une épaisse dalle de molasse mesurant 238 cm sur 128 cm. Le bas de la pierre est brisé et il en manque une bonne trentaine de centimètres. Outre les pieds manquants, le visage et les mains sont fortement altérés.²⁰ Le socle et la base de la colonnette droite, visibles sur d'anciennes photos, ont été replacés à une date inconnue dans une position plus haute qu'à l'origine. Aujourd'hui ils sont à nouveau dégagés et se trouvent au dépôt lapidaire du MAHF. La couche supérieure de la pierre de tous les éléments plastiques est en grande partie éclatée et s'est perdue.

La dalle représente le chevalier debout, les yeux ouverts, même si la tête reposant sur un heaume ainsi que la position horizontale de la dalle suggèrent un défunt étendu sur son lit de mort. Jambes écartées et mains jointes, il est habillé d'un gambison, destiné à faciliter le port de l'armure, d'un haubert de mailles avec gantelet et cervelière, et d'une cotte d'arme sans manches. Il est armé d'une épée et d'un bouclier. Le personnage est encadré d'une architecture gothique constituée de deux colonnettes prolongées par des pinacles qui soutiennent un gâble fleuronné.

L'inscription qui court du côté gauche de la dalle, de haut en bas, devait autrefois se prolonger sur le bord inférieur, aujourd'hui perdu. L'intégralité du texte, dont il manque environ 90 cm, nous a été transmise par la chronique du couvent des Augustins déjà citée: *† ANNO _ DNI _ M _ CCC _ XXV _ XVI _ KL' _ JANUARII _ O' _ I_NS _ DE _ TUDINGEN _ DCUS _ VELGA*.²¹ L'inscription donne donc le nom du représenté, Jean de Düdingen, dit Velga, et la date de sa mort, le 17 décembre 1325. L'écu des Velga sur le bouclier et le cimier – trois segments de jantes dont la dénomination allemande (*Felge*) fait allusion au nom de la famille – confirme le nom inscrit.

Comme toujours dans la sculpture funéraire, on ne sait pas si la date de la mort de la personne représentée correspond à celle de l'exécution du monument. Dans le cas d'espèce, différents parallèles formels avec l'architecture et la sculpture de l'église Saint-Nicolas de Fribourg (deuxième phase de construction, 1310/20-1350) et de son portail méridional (vers 1340)²² parlent en faveur d'une datation autour de 1330/35.



Le monument funéraire du chevalier Velga, une dalle de grès de 238 x 128 cm, sculptée vers 1330/35
(inv. MAHF 7554)

Le type du tombeau chevaleresque apparut pour la première fois autour de 1200 en France et connut sa plus grande diffusion dans la deuxième moitié du XIII^e et au XIV^e siècle.²³ On pense que le phénomène est en étroite relation avec le temps des croisades: je reviendrai sur ce point. Au début, le chevalier représenté était habillé d'un haubert de mailles et armé d'une épée, parfois aussi d'un bouclier. A partir de 1230 environ il porte une cotte d'arme, comme Velga, tandis que la tête reposant sur un heaume n'apparaît pas avant la seconde moitié du XIII^e siècle.

Avec certaines réserves, notre monument peut être situé dans un groupe de tombeaux chevaleresques de Suisse occidentale, d'Alsace et de Souabe auquel appartiennent entre autre les monuments de Conrad de Maggenberg (†1272/73) à Hauterive, de Rodolphe de Thierstein (†1318) à Bâle ou de Philippe et Ulrich de Werd († 1332/44) à Strasbourg.²⁴ Les gisants de ce groupe ont en commun la position droite de la figure, la tête reposant sur un heaume, les mains jointes, les jambes écartées et les pieds reposant sur un lion, ce qui était vraisemblablement aussi le cas de Jean Velga. La dalle Velga présente cependant avec ce groupe des différences significatives: l'inscription détaillée, les armes portées sur le corps et le cadre architectural. Ce dernier est répandu dans notre région surtout au XIII^e siècle et se trouve entre autre sur la dalle funéraire d'Elisabeth de Kybourg († 1275) dans l'église des Cordeliers de Fribourg.²⁵ Là, l'encadrement architectonique forme une niche plate dans laquelle la défunte repose comme dans une tombe. Il en résulte une association forte entre le personnage et la dalle dans le sens d'un bas-relief. Cette disposition a été abandonnée dans les monuments funéraires chevaleresques du groupe souabe-alsacien au profit d'une représentation presque en rondebosse. Dans la dalle funéraire de Jean Velga, les deux types sont combinés en reprenant le cadre architectural du premier et le gisant en haut-relief du deuxième.

Comme la majorité des gisants médiévaux, Jean Velga est figuré debout sur une dalle suggérant plutôt la position couchée.²⁶ Cette disposition, qui le situe entre la posture verticale du vivant et celle, horizontale, du mort, conjugue en fait l'état passif de la mise en bière et la participation active à la liturgie d'enterrement, qui garantit le salut du défunt. Les yeux ouverts sur l'éternité, les mains jointes dans la prière, la jeunesse idéalisée du chevalier (la mort précoce du Christ offrant le modèle), tout cela manifeste la confiance du défunt dans son salut, son attente paisible de l'*au-delà*, son attitude prospective. Cette position ambiguë représente à la fois l'état physique du corps après la mort et l'adoration éternelle de l'âme au paradis. Ces figures symbolisent donc la mort, de par leur position horizontale, mais également l'espoir dans la vie éternelle.

Du coup se dégage plus nettement la fonction du monument funéraire au Moyen Age, celle du tombeau chevaleresque en particulier. Les monuments funéraires médiévaux étaient toujours érigés dans l'espérance de la rédemption du défunt dans l'*au-delà*. Dans cette optique, leur fonction commémorative joue sur plusieurs sens, comme l'indique l'étymologie du mot *monument*. Ce terme provient du latin *monere* qui a un

triple sens: se souvenir de quelqu'un ou de quelque chose; avertir quelqu'un de quelque chose; exhorter quelqu'un à faire quelque chose.²⁷

Le monument funéraire est d'abord un souvenir du représenté. Il visualise les données temporelles du défunt susceptibles de lui survivre, comme sa descendance et la gloire liée à sa personnalité, la dignité de sa fonction, la légitimité de son pouvoir – et, par là-même, de celui de ses successeurs. Cette dernière raison explique, précisément, que sur la dalle notre chevalier n'est pas nommé seulement Jean Velga, mais Jean de Düdingen, dit Velga. Par ce moyen, ses petits-fils Jean et Nicolas de Düdingen s'affirmaient comme les héritiers légitimes du pouvoir temporel du défunt.

Le modèle noble de la croisade

Deuxième fonction: le tombeau rappelle aux vivants leur propre mort, dans le sens d'un *memento mori*, et les met en garde contre l'éventualité d'une mort non préparée. De son vivant, l'homme doit en effet se préparer à sa destinée finale par de bonnes actions.

Enfin le tombeau exhorte les successeurs du défunt à accomplir leurs obligations commémoratives. D'une part, ce sont des obligations matérielles, par exemple enterrer le défunt et lui ériger un tombeau digne de sa personne. D'autre part, ce sont des obligations spirituelles qui concernent surtout la commémoration liturgique. Au Moyen Age cette forme de commémoration était fortement institutionnalisée sous forme de prières et de messes que le clergé accomplissait au nom des donateurs. Je rappelle que la famille Velga comptait parmi les principaux bienfaiteurs des Augustins et qu'elle avait sa chapelle funéraire dans la salle capitulaire de leur couvent. Cela signifie que les Velga investissaient une partie de leur fortune dans le couvent afin que les Augustins prient pour leur salut. La salle capitulaire n'était pas mal choisie comme lieu de mémoire, puisque les frères s'y réunissaient au moins une fois par jour. De plus, cette salle était l'endroit situé le plus près du maître-autel contenant les reliques de saint Maurice, dans le chœur de l'église. La croyance en la résurrection des corps au jour du Jugement dernier rendait souhaitable le fait d'être enterré le plus près possible d'un saint important. Ce saint jouerait auprès du Christ juge le rôle de l'intercesseur indispensable en faveur de l'âme du défunt. Aux côtés de la commémoration institutionnalisée existait aussi la commémoration privée, relevant des prières individuelles de la famille du défunt. Dans les deux formes de commémoration le mort, par l'intermédiaire de son monument, revendiquait ses droits auprès du clergé et de ses successeurs. Car au Moyen Age, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, le défunt restait une personne juridique, les morts et les vivants formant une communauté étroitement liée.

Pourquoi donc les chevaliers du bas Moyen Age, y compris Jean Velga, sont-ils représentés sur leur tombeau en armure, et non pas dans leur tenue de tous les jours? D'après Judith Hurtig, il faut en chercher les raisons dans le changement profond du statut

social des guerriers à partir des premières croisades, à la fin du XI^e siècle.²⁸ Les hommes qui y combattaient, de simples et rudes guerriers qu'ils étaient, se transformèrent en nobles défenseurs du christianisme. Ils s'organisèrent en ordres chevaleresques et s'établirent dans la société comme membres de l'aristocratie. De plus, la vieille noblesse commençait à s'approprier les idéaux de la vie chevaleresque. Cette évolution culmine autour de 1200, date qui coïncide notamment avec l'apparition des premiers tombeaux chevaleresques. D'un côté, le chevalier en armure arborant les armes de sa famille se faisait reconnaître comme membre de la noblesse et légitimait son pouvoir et celui de ses héritiers. De l'autre, l'armure représentait le chevalier comme un *miles christianus*, un soldat du Christ au sens spirituel comme au sens réel de l'expression.

La terminologie de la *militia dei*, de l'armée de Dieu, entendue au sens spirituel était déjà utilisée dans le Nouveau Testament (p. ex. Eph. 6, 10-20). Le temps des croisades la fit transposer dans le monde réel. D'après Bernard de Clairvaux, dans son *De laude novae militiae* de 1135, le chevalier chrétien devait lutter à la fois contre les incroyants et en lui-même contre les forces obscures du mal.²⁹ En raison des mérites qu'il avait acquis pour la chrétienté, le salut du chevalier était assuré, la mort au combat dans ces guerres équivalant à un martyre. Même si au XIV^e siècle l'enthousiasme pour les croisades était dépassé depuis longtemps, l'idéal du *miles christianus*, celui de la lutte contre les incroyants et contre le mal, restait un élément essentiel de la culture chevaleresque.

St. G.

Notes

¹ Les recherches effectuées en vue de cet article ont fourni la matière d'une conférence donnée le 10 juin 2003 au Musée d'art et d'histoire Fribourg, ainsi que d'une fiche publiée par cette institution en 2004.

² Jean Gremaud, «Tombeau de Jean de Tuding, dit Felga», in: *Fribourg artistique à travers les âges* 2 (1891), pl. 13 (ainsi que le texte qui l'accompagne).

³ Heribert Reiners, *Burgundisch-Alemannische Plastik*, Strasbourg 1943, 65-67; Josef Gantner, *Kunstgeschichte der Schweiz*, vol. 2: *Die gotische Kunst*, Frauenfeld 1947, 253-256. L'œuvre est reprise, entre autres, dans Marcel Strub, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, vol. 2, Bâle 1956, 310.

⁴ Aloys Lauper, «Les bâtiments conventuels de 1250 à 1848», in: L'ancien couvent des Augustins de Fribourg. Restauration du prieuré, *Patrimoine fribourgeois* 3 (1994), 13-24, ici 14, 16-17.

⁵ «In eadem Capella erectum est insigne monumentum lapidem exhibens sub arcu muri lapidem grandem duabus columnis suffultum in eoque excisam imaginem Equitis...» *Protocolla monasterii Ord. Erem. S. Augustini Friburgi Helv.* (Archives de l'Etat de Fribourg (=AEF), Aug 1, 8); *Defuncti Fratres Conventus et Provinciae* (AEF, Aug 5, Chronicum 1237); cité d'après LAUPER 1994 (v. n. 4), 22, n. 7.

⁶ Sur le couvent médiéval, Lauper 1994 (v. n. 4).

⁷ Sur l'église des Augustins Stephan Gasser, *Die Kathedralen von Lausanne und Genf und ihre Nachfolge. Früh- und hochgotische Architektur in der Westschweiz (1170-1350)*, Berlin-New York 2004, 253-263.

⁸ Le couvent médiéval est visible sur une vue de Hans Schäuffelin de 1543, publiée dans la *Cosmographie* de Sébastien Münster à Bâle en 1588 (LAUPER 1993 (v. n. 4), fig. 19).

⁹ Lauper 1994 (v. n. 4), 14.

¹⁰ Lauper 1994 (v. n. 4), 16-17.

¹¹ «...lapis sepulchralis repositus prope portam sacristie ex peristylio», *Defuncti Fratres Conventus et Provinciae* (AEF, Aug 5, Chronicum 1237); cité d'après Lauper 1994 (v. n. 4), 23, n. 66.

¹² Sur l'histoire du couvent après 1848 Hermann Schöpfer, «Zur Geschichte der Konventsgebäuden seit 1848», in: L'ancien couvent des Augustins de Fribourg, Restauration du prieuré. *Patrimoine fribourgeois* 3 (1994), 25-33.

¹³ Heinrich Fuchs, *Friburgum Helvetiorum Nuythoniae = Chronique fribourgeoise du dix-septième siècle*, publ. trad. du latin, annotée et augmentée d'un précis historique par Héliodore Raemy de Bertigny, Fribourg 1852, 228-229.

¹⁴ Carl Brun, «Kleinere Nachrichten», in: *Indicateur d'antiquités suisses* 4 (1882), 316-319, ici 318.

¹⁵ N° inv. 369 (ancien numéro d'inventaire; voir: Archives du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Copie de Lettres 1 (1895-1899), 255).

¹⁶ Archives du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Rapport annuel du musée de 1899, 13; en outre Copie de Lettres 1 (1895-1899), 254-255.

¹⁷ N° inv. LM 18145.

¹⁸ N° inv. 7554 (actuel numéro d'inventaire).

¹⁹ Sur cette famille Hubert de Vevey-L'Hardi, «Armorial de la noblesse féodale du pays de Fribourg», in: *Archives héraldiques suisses* 50 (1936), 1-12. ici 9-11; Max de Diesbach, «La famille de Duens (Düdingen)», in: *Annales Fribourgeoises* 1 (1913), 241-243.

²⁰ Outre les altérations visibles déjà sur la photographie de 1891, Max de Techtermann a constaté le 15 novembre 1901 que «le nez et le menton ont été entaillés à coups de pointe de couteau [et] des traits au crayon ont été tracés sur la poitrine» et que ces parties «ont été frottées avec un corps gras qui a fait tache sur tout le visage et sur la poitrine» (Archive du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Cahier IV, 68).

²¹ *Protocolla monasterii Ord. Erem. S. Augustini Friburgi Helv.* (AEF, Aug 1, 8); cité d'après Lauper 1994 (v. n. 4), 22, n. 7.

²² Pour la datation de cette phase Gasser 2004 (v.n. 7), 278-280; pour le portail méridional, Stephan Gasser, «Das Südportal des Freiburger Münster St. Niklaus: Geschichte, Stil, Ikonografie», dans: *Freiburger Geschichtsblätter* 76 (1999), 53-79.

²³ Sur la sculpture funéraire du Moyen-Age en dernier lieu Hans Körner, *Grabmonumente des Mittelalters*, Darmstadt 1997; en outre Erwin Panofsky, *La sculpture funéraire de l'ancienne Egypte au Bernin*, trad. de l'édition anglaise de 1964 par Dennis Collins, Paris 1995, 47-78; Kurt Bauch, *Das mittelalterliche Grabbild*, Berlin-New York 1976. Des recherches actuelles sur la sculpture funéraire en Suisse sont réunies dans «Monuments funéraires», *Art et Architecture en Suisse* 54 (2003/1), 1-53.

Sur le tombeau chevaleresque Judith Hurtig, *The Armored Gisant*, thèse, New York-Londres 1979; Vivian Egli, *Gebärdensprache und Bedeutung mittelalterlicher Rittergrabbilder*, thèse, Zurich 1987; en outre Bauch 1976 (v. n. 23), 120-140. Sur le tombeau chevaleresque en Suisse Reiners 1943 (v. n. 3), 64-68; Gantner 1947 (v. n. 3), 253-256.

²⁴ Reiners 1943 (v. n. 3), 65-69; Victor Beyer, *La sculpture strasbourgeoise au quatorzième siècle*, Strasbourg-Paris 1955, 21-26; Hurtig 1979 (v. n. 23), 51-61. Illustrations pour les exemples suisses dans Reiners 1943 (v. n. 3), fig. 84, 85, 368, 369, pour les exemples alsaciens dans Beyer 1955 (v. n. 23), fig. 9, 11 a-c.

²⁵ Marcel Strub, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, vol. 3, Bâle 1959, 28-29.

²⁶ Sur ce type, désigné en allemand par le terme *liegende Standfigur*, difficile à traduire, Körner 1997 (v. n. 23), 106-117 qui résume et critique les hypothèses de Panofsky 1995 (v. n. 23), 65-70 et de Bauch 1976 (v. n. 23), 64-67.

²⁷ Körner 1997 (v. n. 23), 1-4. Sur le concept de la *memoria* et son effet sur les œuvres d'art au Moyen-Age en dernier lieu Caroline Horch, *Der Memorialgedanke und das Spektrum seiner Funktionen in der bildenden Kunst des Mittelalters*, thèse, Nimègue, Königstein im Taunus 2001 (avec une bibliographie plus exhaustive dans laquelle les différentes publications de Otto Gerhard Oexle sont de première importance).

²⁸ Hurtig 1979 (v. n. 23), 188-226; en outre Egli 1987 (v. n. 23), 54-63.

²⁹ Gerhard B. Winkler, *Bernhard von Clairvaux. Sämtliche Werke*, vol. 1, Innsbruck 1990, 268-326.